

Un système cohérent de publications en chimie

Depuis quelques années, le redressement de la recherche fondamentale en chimie et dans les domaines voisins a été remarquable en France. Une conséquence en est la présence accrue de bons articles scientifiques en provenance de nos laboratoires universitaires et du CNRS, dans les revues étrangères de très haut niveau. Cette présence doit être maintenue.

Cependant, une autre conséquence de cette situation, désastreuse celle-là, est également bien connue : la réussite de notre effort de diffusion internationale a affaibli nos revues nationales de chimie, et menace leur existence même. La division des sociétés savantes éditrices, une attitude discriminatoire prêtée aux Commissions du CNRS et de l'Enseignement supérieur (et souvent réelle), des délais de publication parfois trop longs, diverses critiques plus ou moins fondées sur le fonctionnement des revues françaises ou leur diffusion, un certain snobisme même, ont contribué à initier un cercle vicieux qui risque d'ôter à la recherche chimique française, au moment où elle gagne la bataille du sérieux et de la qualité, tout moyen autonome de publication.

Le regroupement prochain de la Société de Chimie physique et de la Société Chimique de France a tout naturellement donné un élan nouveau aux discussions en cours sur le rapprochement et le renforcement des revues primaires de chimie françaises. Une première étape est maintenant franchie. **Dès le 1^{er} janvier 1983**, quatre revues, le *Bulletin de la Société Chimique*, le *Nouveau Journal de Chimie*, le *Journal de Chimie physique* et la *Revue de Chimie Minérale* (qui dans un premier temps continueront à paraître sous leur titre actuel), s'associeront pour mettre en application une politique rédactionnelle commune, contrôlée par un Comité de rédaction commun se réunissant régulièrement, utiliseront des procédures rédactionnelles communes pour garantir un niveau scientifique élevé et homogène et pour éviter une concurrence nuisible entre elles.

Le champ scientifique de la chimie sera réparti entre ces revues selon les lignes directrices précisées plus loin, et si un article est soumis pour publication à l'une de ces revues mais est jugé mieux adapté à l'une des autres, la rédaction proposera le transfert à l'auteur.

Le niveau scientifique sera sévèrement contrôlé, ce qui constituera un gage de sérieux nécessaire vis-à-vis des commissions scientifiques de recrutement et d'avancement du CNRS et des Enseignements supérieurs. Il est important, par conséquent, de noter que la réalisation de ce projet a été rendue possible par l'accord que lui ont donné le Ministère de la Recherche et de l'Industrie, la Direction générale des enseignements supérieurs et de la recherche au Ministère de l'Éducation nationale, la Direction générale du CNRS et la MIDIST.

En fait, un élément déterminant résultera de la participation active de la Direction scientifique du CNRS, qui patronne la mise en place du système et, pour l'année 1983, a accepté la charge de la coordination du Comité de Rédaction.

Une amélioration réelle du niveau scientifique d'ensemble exigera une augmentation sensible du nombre des articles soumis. Un premier objectif pourrait être de multiplier par deux le nombre des mémoires publiés dans les revues regroupées, ce qui suppose une multiplication encore plus importante des mémoires soumis.

Cet objectif peut paraître ambitieux; il est parfaitement réaliste et même modeste. En effet, seuls 9 % des publications des chimistes français paraissent actuellement dans ces quatre revues.

L'objectif de doublement, même s'il devait être dépassé, serait largement compatible avec le maintien d'une présence française dans les revues étrangères, tout en permettant de changer, du tout au tout, les perspectives d'avenir de nos revues.

En outre, il est évident que l'amélioration du niveau et du volume de nos revues nationales permettra d'y attirer, plus efficacement qu'actuellement, de bons articles étrangers.

(Suite au verso)

Pour assurer aux articles publiés la meilleure diffusion possible, les quatre revues regroupées accepteront, bien sûr, des articles en français, mais également en anglais ou en allemand, *quelle que soit leur origine*. Il est en effet reconnu que, moyennant un taux d'articles en anglais suffisant, les articles en français de la revue bénéficient d'une diffusion excellente. Il n'est donc pas paradoxal de chercher à accroître dans nos revues nationales la part des articles écrits en (bon) anglais, pour assurer avec efficacité la défense du français comme langue scientifique. Une meilleure diffusion sera recherchée par des actions promotionnelles, dynamiques pour lesquelles nous avons obtenu l'engagement des éditeurs.

Le succès du système raisonnable ainsi mis en place dépendra maintenant essentiellement des auteurs, et nous espérons que vous lui apporterez votre adhésion totale.

Le Président de la S.C.F. :
J.-C. Balaceanu

Le Président de la S.C.P. :
J. Oudar

Les Rédacteurs scientifiques :
R. Ben Aim, Nguyen Trong Anh, G. Ourisson, R. Schaal, P. Silber

Le Président du CNRS :
Cl. Fréjacques

Le Directeur général
des Enseignements supérieurs et de la recherche :
J. J. Payan

Le Directeur scientifique
du Secteur chimie du CNRS :
R. Maurel

Répartition thématique

Les domaines couverts par les différentes revues seront les suivants :

Bulletin de la Société Chimique de France :

- 1^{re} partie : électrochimie, chimie analytique, catalyse, génie chimique.
- 2^e partie : chimie organique, organo-métallique, bio-organique.

Revue de Chimie Minérale :

Les composés inorganiques (synthèse, structure, propriétés).

Journal de Chimie physique :

Tous domaines de la chimie-physique, y compris la biophysique, la chimie quantique et la physico-chimie des macromolécules.

Nouveau Journal de Chimie :

Tous les articles à caractère interdisciplinaire, soit entre domaines de la chimie, soit entre la chimie et d'autres sciences.

*
* *

Dans toutes les revues, les articles à caractère appliqué, technique ou instrumental seront les bienvenus, ainsi que les mises au point (après accord de la Rédaction sur le thème et le plan). Dans les limites imposées par une périodicité mensuelle, la publication rapide de notes préliminaires pourra être acceptée, ces notes peuvent également trouver leur place dans les *Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences*, dans les domaines où ceux-ci sont utilisés comme un moyen efficace de publication très rapide.

Les articles destinés à l'une des quatre revues peuvent, dès maintenant, être envoyés au Bureau central de Rédaction, en triple exemplaire, en indiquant à quelle revue ils sont destinés :

Bureau central de Rédaction des publications chimiques
250, rue Saint-Jacques, 75005 Paris